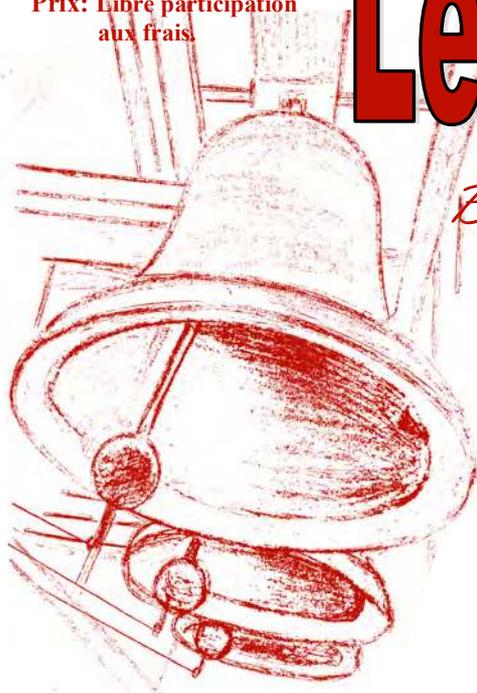


MARS 2016

Prix: Libre participation
aux frais.

Le Carillon du Nord

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°176



Editorial

Bien chers Fidèles,

En ce vingt-cinquième anniversaire du rappel à Dieu de Monseigneur Lefebvre, nous voudrions tout simplement vous exhorter à lire (ou à relire) sa biographie.

C'est tout d'abord une lecture très édifiante. Issu d'une famille profondément catholique, Monseigneur fut un prêtre et un évêque dévoré par le zèle missionnaire. Dans la biographie que Monseigneur Tissier de Mallerai lui a consacré, vous trouverez quantité d'anecdotes très instructives qui vous encourageront à pratiquer la vertu chrétienne dans la soumission à la divine Providence.

L'histoire est maîtresse de vie dans la mesure où elle est connue en profondeur. Dans le règlement des séminaires, Monseigneur Lefebvre invite les séminaristes à profiter des vacances pour étudier un auteur, un événement, un pape, une erreur qui a caractérisé une période de l'histoire afin d'acquérir une juste appréciation des événements historiques dont le présent est la résultante et souvent une répétition. Or en lisant la vie de ce prélat, vous aurez un regard privilégié sur l'histoire de l'Église au vingtième siècle. Vous découvrirez le séminaire français de Rome où tant de

futurs évêques ont été formés ; vous verrez l'expansion merveilleuse de l'Église en Afrique où Monseigneur a passé près de trente ans ; vous connaîtrez le Concile Vatican II de l'intérieur et depuis sa genèse puisque Monseigneur avait été nommé à la Commission Centrale de sa préparation.

En lisant ce livre, vous prendrez évidemment part aux luttes que ce concile a engendré pendant et après son déroulement. Monseigneur Tissier de Mallerai donne d'excellents résumés des points d'achoppements entre l'enseignement traditionnel de l'Église et les innovations de Vatican II. À l'heure où Rome déclare (interview de Mgr Pozzo du 25 février 2015) que la Fraternité Saint-Pie-X ne s'oppose pas aux textes du Concile mais qu'elle se contente d'émettre des critiques sur « le renouvellement de la pastorale », il est important de ne pas être dupe et de connaître précisément la frontière de l'inacceptable.

Les fidèles de la Fraternité Saint-Pie-X aimeront à mieux connaître l'épopée de la fondation de cette famille sacerdotale et religieuse. Contraint de quitter son poste de Supérieur général de la prestigieuse Congrégation des Pères du Saint-Esprit, c'est à l'âge de soixante-cinq ans que Monseigneur a fondé la Fraternité. Alors qu'il parcourait le monde pour donner des conférences et conférer les sacrements d'ordre et de confirmation, il a imposé au prix de grands sacrifices une ligne de conduite aussi délicate que ne l'était la situation de l'Église. Il s'agissait de former des prêtres dans l'esprit de l'Église, alors que celle-ci se retirait de la scène politique par la liberté religieuse, détrônait son chef par la collégialité et renonçait à convertir les âmes au nom de l'œcuménisme.

En lisant cette histoire des vingt premières années de la Fraternité, vous constaterez que la tactique du démon n'a guère varié. L'attitude ferme et mesurée de Monseigneur a tou-

jours été l'occasion de tensions internes. Les uns prenaient peur devant les menaces de Rome et désiraient trouver un terrain d'entente. Mais le Christ ne peut pas être divisé. Les autres voulaient une attitude plus radicale. Mais Monseigneur n'a jamais voulu se couper de la hiérarchie de l'Église.

Si vous n'êtes pas fidèle de la Fraternité et que vous lisez ces lignes, si vous pensez que seule compte la célébration de la messe dans le rite tridentin, alors lisez, vous aussi, la biographie de Monseigneur Lefebvre ! Il est incontestable que si des prêtres célèbrent encore aujourd'hui cette messe, c'est grâce à ce grand prélat. Il disait que saint Pie V avait comme « canonisé » ce rite, mais qu'il était en fait celui « de toujours » comme le Magistère qui est l'étoile de la formation des prêtres de la Fraternité. Vous verrez que si la messe est la pierre précieuse, elle ne peut être sortie de son écrin pour lequel la Fraternité doit encore lutter, pour l'amour du pape et de la Sainte Église. ♦

Je vous bénis.

Votre tout dévoué

Abbé Thierry GAUDRAY

page 1 **Éditorial**

page 2 **Mgr Lefebvre et la prédication de la Foi.**

page 3 **Le combat de la Foi de Mgr Lefebvre est-il toujours d'actualité ?**

page 6 **Pèlerinage de Chartres.**

page 6 **Du côté de chez-nous : A la saint Martin.**

page 7 **La Chronique du prieuré.**

Monseigneur Lefebvre et la prédication de la foi, sous le patronage de saint Paul

Abbé Thierry Roy

« Comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? et comment en entendront-ils parler, si personne ne le leur prêche ? » (Rom. X, 14)

Dans une lettre du 26 mars 1961 adressée à son diocèse, Monseigneur Lefebvre, alors archevêque de Dakar, cite ces lignes du Révérend Père Daniélou : "Si nous ne disons pas la vérité aux autres, c'est peut-être parce que nous sentons qu'ils ne sont pas disposés à la recevoir, mais c'est aussi souvent par lâcheté, par égoïsme, parce que nous n'avons pas le courage d'affronter leur mécontentement. Parce que nous craignons de leur déplaire nous n'osons pas les aimer vraiment et jusqu'au bout [allusion à Jean, XIII, 1]. Car aimer les autres, c'est vouloir leur bien, même contre eux-mêmes. Aimer les autres, c'est les aider à faire triompher en eux leur vérité sur leur pauvre réalité quotidienne. Aimer, c'est aider chaque homme à réaliser sur lui le dessein de Dieu. Il est certain que cette forme de charité empêche de concéder aux autres ce que l'on sait n'être pas leur bien. Le véritable aimant est celui qui, fidèlement, patiemment, avec réalisme, dans le silence (car l'amour est fidèle, patient, intelligent, plein de tact) essaie d'aider les autres à réaliser ce qu'ils portent de meilleur en eux.

"Dans le monde d'aujourd'hui, des millions d'âmes sont privées du pain vivant de la vérité, et ceci, nous n'avons pas le droit de le supporter. Nous le supportons beaucoup trop facilement. En prendre son parti, ce n'est pas aimer. Il ne s'agit pas ici de combattre, il s'agit de sauver. On pense trop généralement qu'il n'y a pas d'espace entre le conflit et la complicité.

Il y en a un, c'est l'amour, l'amour qui ne prend pas son parti de voir les hommes en dehors de ce qu'il sait être la vraie vie et qui cherche à les aider à réaliser entre eux cette vie-là, qui va à tous les hommes sans faiblesse.

"Mais si la première des charités est de donner la vérité, cette vérité doit être donnée dans la charité. Il y a une façon de servir la vérité qui, précisément parce qu'on ne la sert pas assez dans la charité, finit par faire du mal à la vérité. Nous sentons très bien qu'il peut y avoir dans notre manière de servir la vérité quelque chose de très impur : la vérité devient notre affaire, son triomphe est notre triomphe. A partir de ce moment-là, ce n'est plus elle que nous servons, c'est nous. Et puis, nous sommes satisfaits de posséder la vérité, alors que d'autres ne



la possèdent pas. Nous abordons l'autre dans une attitude de propriétaire. "La véritable attitude est bien différente. Moi, je suis aussi pauvre que l'autre, par moi-même je n'ai absolument rien. La vérité n'est pas ma vérité ; elle m'a été donnée et je devrais sentir combien je la reçois mal. C'est pourquoi je dois simplement lui rendre témoignage avec le sentiment que j'en suis très indigne. Loin de dire aux autres : « Faites comme moi », je dois dire : « Imités Jésus-Christ, Lui est la vraie vie. Je ne suis qu'un témoin imparfait qui s'est mis à sa suite. Ce dont je témoigne m'a été donné, me dépasse infiniment, et c'est le bien

commun de tous les hommes ». Ainsi, je peux servir la vérité dans l'humilité, sans humilier la vérité. Ceci est vrai aussi au niveau collectif. Si l'Occident a reçu le christianisme le premier, il n'en est nullement propriétaire, mais seulement dépositaire.

"Une autre déformation dans la façon de présenter la vérité serait de rechercher avant tout des résultats apparents et rapides. « Caritas patiens est », a dit saint Paul. Être patient ne signifie pas prendre son parti. La patience est une attitude éminemment active ; sans forcer le dessein de Dieu, on entre dans ses longs délais. C'est là une attitude respectueuse des personnes, intermédiaire entre un prosélytisme intempestif et une pseudo-tolérance qui mettrait tout sur le même plan. "

Dans une lettre de Noël 1977 adressée aux membres de la Fraternité Saint Pie X, Monseigneur Lefebvre écrivait ces lignes : "Dans cette période de confusion, (...) évitons les prises de position extrêmes qui ne correspondent pas à la réalité, mais à des *a priori*, qui troublent inutilement les consciences sans les éclairer. Evitons le zèle amer que condamne saint Pie X dans sa première encyclique : « Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à former en tous le Christ, rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô Vénérables Frères, car le Seigneur n'est pas dans la commotion (3Rois, XIX, 11). En vain espérait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre, exhortant Timothée, lui disait : Accuse, supplie, reprends, mais il ajoutait : en toute patience (2Tim. IV, 2). Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui géissez sous le fardeau, et je vous soulagerai (Matth. XI, 28). Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! » ♦

Le combat de la Foi de Mgr Lefebvre est-il toujours d'actualité ou appartient-il au passé ?

Abbé Laurent Pouliquen

Le 25 mars prochain, nous célébrons le 25^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Lefebvre. A entendre certains, son combat de la Foi fait partie, déjà !, des pages jaunies de l'histoire de l'Eglise, car, à Rome « ça bouge ». Certains affirment avec conviction que les choses changent et que la crise de l'Eglise commence à être à bout de souffle. Qu'en est-il ?

Le contenu de la Foi n'est toujours pas enseigné

Les faits parlent. Plusieurs demandes de baptême d'adultes et des nouveaux baptisés ayant passé un temps plus ou moins long de catéchuménat dans les paroisses du diocèse, ont rejoint nos chapelles ces derniers mois, affligés par la platitude de l'instruction dispensée. Mgr Lefebvre écrivait dans *Lettre aux catholiques perplexes* que « le catholique savait ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire. On avait la Foi ou bien on l'avait perdue, ou encore on ne l'avait jamais eue. De nos jours, le doute s'est insinué dans les esprits. L'IGNORANCE DOMINE. »

Les cardinaux Ottaviani et Bacci qui ont rédigé le bref examen critique du nouvel Ordo Missae en 1969 et qui l'ont présenté au pape Paul VI, lui affirment : « Tant de nouveautés apparaissent dans le nouvel Ordo Missae, et en revanche tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure ou à une autre place – si même elles y trouvent encore une place – que pourrait se trouver renforcé et changé en certitude, le doute, ... selon lequel des vérités toujours crues par le peuple chrétien pourraient changer ou être passées sous silence sans qu'il y ait infidélité au dépôt sacré de la doctrine auquel la foi catholique est liée pour l'éterni-

té. »¹ C'est ainsi que des fidèles venus récemment rejoindre nos rangs après une pratique religieuse plutôt assidue dans la paroisse, ne savaient même pas qu'il y avait les dix commandements de Dieu et n'avaient jamais entendu parler du chapelet ! Quel enfant, aujourd'hui issu du catéchisme paroissial connaît le Symbole des Apôtres ? Quel enfant a entendu, une fois, parler du purgatoire ?

Rappelons que l'Eglise ne se cantonne pas à la seule personne du pape mais s'étend aux évêques et aux paroisses.

Les vertus sont détournées de Dieu et ont pour objet les intérêts de l'homme

Dans *Lettre aux catholiques perplexes*, Mgr Lefebvre écrit : « La foi est devenue un concept fluctuant, la charité une espèce de solidarité universelle et l'espérance n'est plus le Ciel mais en un monde meilleur ici-bas. »

La foi est toujours un concept

ce cette phrase osée : « Le chemin synodal commence en écoutant le peuple qui « participe aussi de la fonction prophétique du Christ » !? »²

L'espérance sombre vers la recherche d'un monde meilleur ici-bas. Nous sommes stupéfaits d'entendre le pape François nous parler du réchauffement climatique et de nous inviter à œuvrer à préserver la planète.³ Nos regards sont détournés du Ciel, de la béatitude éternelle alors que l'Eglise nous a, dans le passé, à travers les oraisons de la Liturgie, fait prier pour obtenir la grâce du désir ardent du Ciel. Nous avons, dernièrement, assisté à une abomination par la projection sur le mur de l'édifice sacré, la Basilique Saint Pierre, d'une série d'animaux de la jungle avec le son de leurs cris.⁴

Nous n'entendons plus jamais de la bouche du pape et des évêques le rappel de la charité qui consiste à aimer Dieu de ton son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces et d'aimer Dieu par-dessus toutes cho-



fluctuant puisque l'Eglise n'enseigne plus mais doit être à l'écoute. Le pape François dans le calamiteux discours du 17 octobre dernier, déclare : « Une église synodale est une Eglise de l'écoute, avec la conscience qu'écouter « est plus qu'entendre ». C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres. Plus loin, le pape pronon-

ses. C'est pourtant l'essentiel de la vie chrétienne. Nous sommes, désormais, invités à une espèce de solidarité vis-à-vis des réfugiés, des démunis et autres, sans référence à l'amour théologique de Dieu. La charité chrétienne est réduite à un rôle humanitaire sans aucun esprit surnaturel.

Vivre en état de grâce qui est essentiel à la vertu de charité est complètement passé sous silence si bien que tant et tant de chrétiens, de

nos jours, n'en ont même pas la notion.

Rome est décidément toujours moderniste

La liberté religieuse

Elle est définie par le Concile Vatican II comme accordant « à tout homme le droit de professer ouvertement ce que lui dicte sa conscience ». ⁵ Donner aux hommes le droit de pouvoir publiquement diffuser leurs erreurs dans la société c'est, explique Mgr Lefebvre, « promouvoir l'erreur au même rang que la vérité ». L'Église l'a toujours condamnée à travers les siècles. Le 6 janvier dernier, une vidéo dans le cadre de l'année de la Miséricorde, présenta la mise en scène sacrilège du prêtre catholique présentant conjointement avec les "ministres" des fausses religions, leur insigne de religion. Le dogme, car c'est un dogme, « en dehors de la religion catholique, point de salut » est rayé et a disparu de la doctrine catholique.

L'œcuménisme

Le concile Vatican II reconnaît des valeurs de salut dans toutes les religions, ce qui les met sur le même pied d'égalité. Les fausses religions ont désormais les mêmes droits que la religion catholique. L'Église enseigne à travers les siècles que l'erreur n'a aucun droit mais qu'elle est seulement tolérée. Le 15 novembre dernier à Nairobi au Kenya, le pape François a déclaré avec insistance : « Le dialogue œcuménique et interreligieux n'est pas un luxe. C'est quelque chose dont notre monde, blessé par des conflits et des divisions a toujours plus besoin. »... aberrant !

La Collégialité

L'autorité de l'Église devient un gouvernement collégial. ⁶ Cela entraîne que le Souverain Pontife perd son pouvoir plein, suprême et universel. Cette nouveauté dans l'Église n'est pas anodine. Elle touche à l'institution divine de l'Église. Les conséquences en sont désastreuses ; Mgr Lefebvre écrit dans *Lettre aux catholiques perplexes* que : « Luther a bouleversé l'Europe spirituellement et politiquement en ruinant la hiérarchie catholique. »

Dans son discours du 17 octobre

2015, le pape François donne des affirmations d'une excessive gravité : « Jésus a constitué l'Église en mettant à son sommet le Collège apostolique, dans lequel l'Apôtre Pierre est le « rocher », celui qui doit « confirmer » les frères dans la foi. Mais dans cette Église, comme dans une pyramide renversée, le sommet se trouve SOUS LA BASE ». Pour en arriver à une si effroyable parole, le



pape a expliqué avant que « L'Église n'est autre que le « marcher ensemble » du troupeau de Dieu sur les sentiers de l'histoire à la rencontre du Christ Seigneur – nous comprenons aussi qu'en son sein personne ne peut être « élevé » au-dessus des autres. »

Le libéralisme

C'est le mariage de l'Église avec les principes de la Révolution française. C'est aussi le mariage avec les faux principes des Lumières et le mariage de l'Église avec les droits de l'homme.

C'est la destruction de l'ordre social chrétien. Au concile, des textes fondamentaux qui modifient les rapports de l'Église avec le monde ont surgi. Ils reconnaissent les régimes fondés sur la séparation de l'Église et de l'État. Mgr Lefebvre, dans *Lettre aux catholiques perplexes* écrit : « La séparation de l'Église et de l'État, acceptée, estimée comme le meilleur statut a fait pénétrer peu à peu l'athéisme dans tous les domaines... Le laïcisme a tout envahi.

Dans son introduction de son

livre *Ils l'ont découronné*, Mgr Lefebvre explique que le libéralisme conduit à l'apostasie.

Ni le pape, ni les évêques ne prêchent la Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. Au contraire, au moment des attentats en France, ils se sont faits les chantres de la laïcité.

Au cours de son voyage aux États-Unis, entre le 25 et 28 septembre dernier, le pape n'a pas parlé une seule fois de Dieu.

Devant ce libéralisme qui anime les esprits du pape et des évêques, Mgr Lefebvre n'a pas hésité à déclarer le 4 septembre 1987 que « Rome a perdu la Foi. Rome est dans l'apostasie ! »

Il explique ensuite que le libéralisme nie la divinité de Jésus-Christ. S'adressant à ses prêtres Mgr Lefebvre s'exclame : « On est tout tendu vers le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Notre apostolat c'est le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. ». C'est au cours de cette même conférence que Mgr Lefebvre, à l'adresse de Rome, résume son œuvre et son combat de la Foi : « Vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Église, et nous, nous travaillons à la christianisation. »

Le décret du 7 juillet 2007⁷, autorisant la messe dite de St Pie V est-il un espoir ?

Rien que le terme, que la messe de Saint Pie V soit un « rite extraordinaire » selon le motu proprio, fait frémir. Il ne s'inscrit pas dans la Bulle *Quod Primum* du 14 juillet 1570 où le pape Saint Pie V entend par la messe qu'il codifie, faire un rempart à la foi catholique et une défense contre les hérésies. « C'est précisément pour faire face aux insidieuses déviations qui de siècle en siècle menacèrent la pureté du dépôt reçu que l'Église a élaboré autour de ce dépôt les défenses inspirées de ces définitions dogmatiques et de ces décisions doctrinales. Ces définitions et ces décisions eurent leurs répercussions immédiates dans le culte qui devint progressivement LE MONUMENT LE PLUS COMPLET DE LA FOI DE L'ÉGLISE » (Bref examen critique.)

En conséquence, on comprend le souverain Pontife qui entend « conserver le culte de l'Église. On ne

chante ou ne récite d'autres formules que celle conforme au missel que nous avons publié. »

Les cardinaux Ottaviani et Bacci dans le bref examen critique soulignent que le missel romain de Saint Pie V est un instrument d'unité catholique. Comment deux rites coexistants et inconciliables⁸ peuvent assurer l'unité de l'Église ?

Face à la fermeté de la Foi et à la force de la Bulle Quod Primum, le motu proprio de 2007 est un enfumage pour contenter les esprits grognons qui n'aiment pas la nouvelle messe ou pour contenter des esprits « qui préfèrent l'ancienne messe ».

Dans la charte du 21 novembre 1974, Mgr Lefebvre proclame qu'« on ne peut modifier profondément la « lex orandi » (la règle de la prière) sans modifier la « lex credendi » (la règle de foi).⁹

En conclusion

La charte rédigée par Mgr Lefebvre, à Rome, le 21 novembre 1974, est sans conteste, toujours d'actualité : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église..... Cette réforme étant issue du Libéralisme, du Modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre statut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme. » ♦

Notes :

1- Le Cardinal Ottaviani était préfet, c'est-à-dire le supérieur ou chef, de la Congrégation pour la doctrine de la Foi sous le Pape Paul VI et lors du Second Concile du Vatican. Il est resté célèbre pour ses positions doctrinales très catholiques et fidèles à la foi traditionnelle. Monseigneur Lefebvre le tenait en estime. Suite à la promulgation du rite de la messe de Paul VI ou nouvelle messe (Novus Ordo Missae), le Cardinal Ottaviani et le Cardinal Bacci ont eu le courage d'adresser au Saint Père (Paul VI) une étude de ce nouveau rite de la messe connue sous le nom de bref examen critique. Le passage le plus célèbre de ce document est celui-ci : « le nouvel ORDO MISSAE [...] **s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe**, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente... ». Le passage cité dans l'article explique que le nouveau rite de la messe tend à changer insensiblement la foi des fidèles et à les conduire sournoisement vers des erreurs doctrinales voire des hérésies.

2 – Extrait du discours du Pape François du 17 octobre 2015, au cours de la deuxième session du Synode sur la Famille, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'institution du Synode des évêques. L'extrait cité parle de lui-même.

3 – Référence implicite à l'encyclique Laudato Si du Pape François sur l'écologie, et à la deuxième vidéo du pape diffusée au mois de février 2016, dans le cadre du jubilé de la miséricorde, traitant elle aussi de l'écologie.

4 – Référence à la projection qui eut lieu le 8 décembre 2015, place Saint-Pierre, dans la soirée. Elle eut lieu officiellement dans le cadre de la COP21. Des vidéos de cette projection sont en libre diffusion sur Internet.

5 – Citation libre de la déclaration « Dignitatis Humanae » du Second Concile du Vatican sur la liberté religieuse.

6 – La collégialité est une erreur enseignée au Second Concile du Vatican dans la Constitution Lumen Gentium. Selon cette thèse fautive, le collège de tous les évêques du monde entier détient le pouvoir suprême sur l'Église militante à côté du Pape. Cette erreur

est à l'origine d'une contradiction théologique : le pouvoir suprême est détenu par deux autorités dans l'Église, le Pape et le collège des évêques. Cela est contraire à la notion même de pouvoir suprême qui suppose un seul chef (ou un seul conseil) au-dessus de tous les autres pouvoirs dans une société. Diverses interprétations ont tenté de résoudre cette contradiction, mais aucune n'apporte de réponse satisfaisante et aucune n'a été officiellement approuvée par l'autorité compétente. Autrement dit, la collégialité est encore aujourd'hui une thèse inexpliquée et non justifiée du Concile Vatican II.

7 – Motu Proprio du Pape Benoit XVI par lequel il est reconnu que la messe traditionnelle ou tridentine n'a jamais été abrogée et qu'elle peut être célébrée par tout prêtre catholique de rite latin. Ce document a été dénommé de manière plus populaire comme étant « le motu proprio qui a libéré la messe traditionnelle ». En réalité, le rite de Paul VI ou nouveau rite y est désigné comme le rite ordinaire de l'église latine, et le rite tridentin ou traditionnel comme rite extraordinaire ou permis par condescendance envers une minorité marginale de l'église latine.

8 – Ces deux rites sont le rite ordinaire (messe de Paul VI) et rite extraordinaire (messe tridentine) qui sont contradictoires dans ce qu'ils signifient. Le rite traditionnel professe que le Christ vient réellement sur l'autel pour se sacrifier et régner par ce moyen. Le nouveau rite professe la réunion du peuple de Dieu sous la présidence du prêtre de manière à faire vivre le Christ en nous. Ces deux professions sont contradictoires. La messe est l'un ou l'autre.

9 – Référence implicite à une célèbre citation du Pape saint Célestin I^{er} : « ut legem credendi lex statuat supplicandi », « de sorte que la loi de la prière établit la loi de la foi ». La façon dont nous prions doit être en cohérence avec ce que nous croyons. Le Pape saint Célestin I^{er} voit les choses dans le sens inverse. La manière de prier des premiers chrétiens est un témoignage de ce à quoi il croient, et donc de la foi primitive. Monseigneur Lefebvre voit un autre aspect. En donnant aux fidèles une manière de prier, l'Église renforce la foi des fidèles. Il est donc dangereux de changer la manière de prier des fidèles : cela risque de changer leur manière de croire.

Pèlerinage de Chartres à Paris 2016

Préface du Dossier Spirituel

+ Monseigneur Fellay

Le nom de saint Louis-Marie Grignion de Montfort suscite immédiatement en nous la pensée de Marie, Mère de Dieu, et de notre dévotion envers notre Mère céleste, une pensée éminemment mariale qui nous fait approfondir la relation particulière entre l'âme chrétienne et la très sainte Vierge Marie. L'influence de saint Louis-Marie Grignion de Montfort sur

le développement de la dévotion mariale dans les temps modernes ne fait aucun doute. Il s'y ajoute une perspective apocalyptique, où l'on voit s'avancer cette armée de dévots de Marie, les Apôtres des derniers temps, annoncés par notre saint, et qui répandront le feu de l'amour de Notre Seigneur par toute la terre, au milieu de circonstances très hostiles à la religion. Sommes-nous arrivés à ces temps apocalyptiques ? Sommes-

nous parvenus à l'époque de la reconquête prophétisée par saint Louis-Marie, et qui doit se produire à un moment antéchristique ? Tout en nous posant cette question sans pouvoir y répondre définitivement, nous pensons que nous pouvons au moins l'appeler de toutes nos forces, et que nous devons essayer de faire tout ce qui est possible pour commencer sa réalisation, en hâtant la venue de cette armée mariale par nos prières et nos sacrifices. Nous ne dicterons pas

au bon Dieu ce qu'Il doit faire et quand Il doit le faire, mais en toute soumission à la divine Providence, il nous est permis de désirer du fond du cœur ce moment béni où éclatera la gloire de Marie, grâce à de fidèles et zélés serviteurs qui, sous sa conduite bienveillante, sauront mettre en œuvre et faire fructifier ses secours maternels dans les instants les plus périlleux de la chrétienté, menacée par les forces infernales déchaînées. Dans le fond, la question n'est pas de savoir si nous sommes arrivés à l'heure de l'Apocalypse ou si le temps de gloire de Marie se fera encore attendre longtemps. Les questions qui importent sont bien celles-ci : devant tant d'indices qui nous révèlent le rôle primordial de Marie dans notre siècle, que faisons-nous hic et nunc, ici et maintenant ? Comment traitons-nous Notre Dame ? Quel souci avons-nous de sa gloire ? Quel soin avons-nous de réparer les injures faites à la Mère



de Dieu, toujours Vierge ? Comptons-nous parmi ses dévots ? Quelle intimité avons-nous avec notre chère maman du Ciel ? Puisse ce pèlerinage nous aider à approfondir, à la lumière des enseignements de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, notre dévotion mariale. Daigne notre bonne Mère céleste nous obtenir la grâce de l'enfance spirituelle envers elle

qui nous conduira à Dieu, avec le feu d'un amour brûlant pour Dieu, pour sa gloire, et pour toutes ces âmes à sauver, à commencer par la nôtre. Que notre Dame nous aide pendant toute cette année à bien préparer le centenaire des apparitions de Fatima, dont les enseignements concernent notre temps, nous en sommes intimement persuadés. Et qu'elle daigne, cum prole pia, avec son Fils miséricordieux, vous bénir tous. ♦

Du côté de chez-nous !

A la saint Martin, Jeune ou Vieux, bois le vin !

Tout travailleur consciencieux examine avec attention, dès sa publication, le calendrier de la nouvelle année. Il s'agit de savoir sur combien de longs weekends il peut compter, sans RTT bien sûr. Or le calendrier 2016 s'est abattu comme une catastrophe naturelle sur les bosseurs appliqués. Les jours fériés tombent en effet presque tous un jour déjà non travaillé.

Suivons pas à pas, ou plutôt jour férié après jour férié, ce cataclysme calendaire.

Tout a bien commencé avec un premier janvier tombant un vendredi, ce qui a assuré un weekend de repos ou quelques jours pour prolonger la fête. Ensuite, mais cela n'étonnera guère le lecteur averti du « Carillon », le lundi de pâques se déroulera bien, cette année encore, un lundi. Mais ensuite, une vague de calamités met fin à cette insolente série.

Les premier et huit mai tombent un dimanche ! Or, le dimanche reste, n'en déplaise à M. Macron, le plus souvent un jour non travaillé. Celui-ci n'a pas encore réussi à faire complètement tomber cette obligation religieuse devenue laïque : le repos dominical. Il avait contre lui ceux qui le jugent libéral, comme ceux qui le jugent socialiste et le reste qui le trouvent socialiste et libéral, ce qui assurément, fait beaucoup pour un seul homme !

Aussi, le Carillon ne boude pas son plaisir de voir sanctifiés deux jours fériés du calendrier civil. En effet, doit-on le rappeler, le dimanche est un jour sanctifié par Dieu. Il en sera ainsi des premier et huit mai, par le plus grand hasard d'un providentiel calendrier.

Nul ne conteste la légitimité qu'a l'État de fixer des jours fériés. Mais si ces derniers peuvent coïncider avec des fêtes catholiques, alors nous ne nous en plaindrons pas. C'est peut-être un juste retour des choses, car souvent, les jours fériés ont été des fêtes religieuses dont les dates ont été reprises. Il en est particulièrement ainsi du côté de chez nous, où les fêtes religieuses et joyeusement menées étaient si nombreuses qu'elles sont parfois tombées en désuétude.

Ainsi, qui se souvient en effet que la saint Martin d'hiver - soit le 11 novembre - était fériée et chômée dans nos contrées ? Ce jour était habituellement celui de l'acquiescement des baux et louages et traditionnellement l'échéance requise pour régler ses dettes. Ainsi, Joseph de Saint-Genois relève, dans ses *Monuments anciens*, que le comte Gui doit payer sa rente en 1281 à cette date, aux termes du testament établi par la comtesse Marguerite de Flandre. Ce soir-là, à Lille et dans les environs, comme ailleurs dans nos régions, les enfants confectionnent des lanternes, souvent faites de betteraves vidées dans lesquelles on place des bougies. Ils vont de porte en porte demander des bonbons. Que les habitants s'acquittent de cette dette et leur générosité leur sera aussi profitable qu'à Saint Martin, qui donna la moitié de son manteau !

Qui se rappelle du temps de la fête des « mais » ou des « mayes », anciennes fêtes païennes christianisées qui subsistèrent jusque dans les années soixante (Voir *Les traditions populaires dans le nord de la France*, G. Leroy, R. Berger, M. Delplanque, A. Demont, G. Degardin) ? L'arbre de Mai, mât de bois décoré de blasons et surmonté d'une girouette, est encore dressé dans les régions catholiques du sud de l'Allemagne. Chez nous, le « mais religieux » consistait, le plus souvent, le premier mai, à planter un arbre devant l'église. C'était une fête du printemps et du travail des champs, précédée d'une procession. A Saint les Marquions près d'Arras, l'arbre de la Sainte Saturnine, sainte protectrice de l'agriculture et inhumée à Bouvines, est toujours planté le 19 mai.

Enfin, qui n'a pas oublié que le 8 mai n'est fêté, comme rappelant la victoi-

re de 1945, que depuis la loi du 2 octobre 1981, sous François Mitterrand ? La date avait eu d'abord un caractère religieux et patriotique, pour tous et dans nos régions en particulier. Le 8 mai 2016, en tombant le deuxième dimanche de mai, coïncidera comme autrefois avec la deuxième fête nationale qui, en application de la loi du 10 juillet 1920, célèbre Jeanne d'Arc. Jadis, c'était le 8 mai que la sainte était célébrée, en souvenir de la délivrance d'Orléans, intervenue le 8 mai de l'année 1429. A Lille comme dans bien d'autres lieux, un rassemblement réunissait un public impressionnant. En 1930, le comité rassemblait 35 sociétés, à la ferveur patriotique à défaut d'être toujours religieuse et transcendait les camps politiques (Voir *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, D. Tartakowsky). Les anciens de la chapelle de Lille savent qu'il y a quelques années encore, des cortèges importants se rassemblaient sur la place Jeanne d'Arc.

Voilà donc de quoi consoler du malheur qui, cette année, plaçant le premier et le huit mai un dimanche, nous prive de deux longs week-ends. Ce sera l'occasion de sanctifier ces jours, en nous rendant aux offices, bien sûr ; en pensant toujours à l'injonction de la saint Martin, peut-être ! ♦

La chronique du Prieuré

29 novembre : En ce premier dimanche de l'Avent, Monsieur l'abbé Boivin, premier assistant du district, rend visite aux picards, en la chapelle Saint-Vincent-de-Paul qu'il découvre avec joie. La chaire fait particulièrement l'objet de ses compliments.

14 décembre : Une journée de visite fait redécouvrir aux prêtres du prieuré la ville de Lille comme ils ne l'ont jamais vue, à travers son histoire, son architecture et ses anecdotes.

19-20 décembre : M. l'abbé Bouchacourt, supérieur du district de France, vient accomplir sa visite ca-

nonique dans notre prieuré de Croix ; les prêtres et les fidèles sont tous heureux de retrouver sa paternelle autorité ; il profite de son passage pour donner une conférence au prieuré, qui nous aide à mieux comprendre la personne du Pape François, étant donné qu'il a pu le rencontrer plusieurs fois lors de ses années passées en Amérique du sud. Le dimanche, il nous fait l'honneur de célébrer la grand-messe, et nous encourage par son homélie à « espérer contre toute espérance » spécialement en ce temps d'épreuve pour l'Église.

Du 9 au 14 janvier : M. l'abbé Robinson vient rendre visite à son ancien professeur de séminaire aux États-Unis, Monsieur l'abbé Gaudray ; c'est aussi l'occasion pour lui de découvrir les villes de Lille et de Tourcoing, marquées par la présence de Mgr Lefebvre.

Carnet paroissial 2015

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Léa **VAN HOECKE**, le 23/01/2016
Hugues **de FRANCE**, le 13/02/2016

Ont contracté mariage devant l'Église

Benoît **CACCINOLO** avec Caroline
PACOU le 30/01/2016
Martin **VIEILLARD** avec Eugénie
WARNAN le 06/02/2016

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Gilles **ALEXANDRE**, le 15/02/2016

23 janvier : Mademoiselle Léa Van Hoecke est baptisée pour sa plus grande joie et celle de tous les assistants.



Le bon Dieu accorde à son arrière-grand-mère, Madame Demailly, la consolation d'être présente à cette cérémonie.



2 février : Traditionnelle bénédiction des cierges et messe de la Présentation du Christ au Temple à Notre-Dame-du-Rosaire. Monsieur l'abbé Louis-Marie Gélineau, de passage en Picardie, assure les mêmes offices à Saint-Vincent-de-Paul à Amiens.

7 février : Monsieur l'abbé Baudot, deuxième assistant du district, assure un remplacement à Amiens, ce qui permet à Monsieur l'abbé Pouliquen de célébrer un mariage à Narbonne.

8 février : Les prêtres sont en sortie de communauté et visitent Arras : églises, mémorial de la Première Guerre Mondiale et exposition sur le Château de Versailles remplissent notre journée. Nous remercions tout particulièrement Mademoiselle Elsinga pour ses commentaires fort instructifs.

Du 22 au 27 février : M. le Prieur s'absente quelques jours pour la session de théologie à Flavigny, portant cette année sur les thèmes de l'islam et de la miséricorde



Prieuré

Chapelle De la Sainte Croix

50, rue de la
Gare
59170 Croix



03 20 89 95 22

59p.croix@fssp.fr

MESSES

- **Dimanche et fêtes** : 8h30 (*lue*)
 - ◆ confessions de 8h00 à 8h25
 - **En semaine** : Voir la feuille d'annonce
 - ◆ Confessions à la demande
- ## ACTIVITES PAROISSIALES
- **Cours de doctrine Adultes** :
 - ◆ Chaque **Mardi** de 20h15 à 21h15
 - **Catéchismes enfants** :
 - Mercredi**
 - ◆ 5 ans à 10 ans de 10h15 à 11h30
 - ◆ 11 ans à 16 ans de 13h30 à 14h45
 - Samedi**
 - ◆ 8 ans à 11 ans de 9h00 à 10h00
 - **Tiers Ordre de St Pie X & Tiers Ordre de St François**
 - ◆ Récollecion mensuelle
 - **Cercle des Étudiants Philibert Vrau**
 - ◆ Jeudi tous les 15 jours de 19h45 à 22h00 (*sauf vacances scolaires*)

Lille

Chapelle N. Dame du Rosaire

56 avenue
Émile Zola
59000 Lille



03 20 89 95 22

59p.croix@fssp.fr

MESSES :

- **Dimanche et fêtes** : 10h30 (*chantée*)
18h30 (*lue*)
 - ◆ 17h45 : Salut du S. Sacrement (*Chapelet*)
 - ◆ Confessions pendant les messes
- **En semaine** : ◆ 18h00 chapelet
◆ 18h30 messe lue
- **Permanences et confessions** :
 - ◆ Lundi et Mardi de 18h à 18h30
 - ◆ Mercredi à Samedi de 17h à 18h30

ACTIVITES PAROISSIALES

- **Vendredi tous les quinze jours** :
 - ◆ Milice de Marie de 19h15 à 20h30

Boulogne

Chapelle Saint Louis

03 20 89 95 22



Calais

*Chap. N. D.
des Victoires*

MESSES: ➤ **Dimanche et fêtes** : 11h00 (*chantée*) ◆ confessions : 10h35
➤ **Samedi** : 18h00 (*lue*) ◆ confessions:17h40
Catéchismes enfants (Boulogne et Hames-Boucres) le Samedi de 16h30 à 17h30
56, rue Félix Adam / 62200 Boulogne-sur-Mer

MESSE: Dimanche et fêtes : 8h45 (*chantée*)
◆ confessions à partir de 8h15
Rue de Hames / 62340 Hames-Boucres

Amiens

*Chapelle
S. Vincent de
Paul*

03 20 89 95 22



MESSES :

- **Dimanche et fêtes** : 10h00 (*chantée*)
 - ◆ confessions à partir de 09h15
 - **En semaine hors vacances scolaires** :
 - ◆ Vendredi : 18h30 (*lue*)
 - ◆ Samedi : 11h30 (*lue*)
- 54 ter rue Jules Barni / 80000 Amiens*